
LA GESTION DES RISQUES EN PRATIQUE DU GERABLE A L'ACCEPTABLE

Les pratiques de gestion des risques en entreprises sont issues d'une longue tradition d'ingénierie. Elles reposent comme nous l'avons vu sur des représentations construites à l'aide d'instruments de mesure permettant de rendre tangible et de mesurer des grandeurs telles que la fréquence d'occurrence d'un évènement ou encore l'ampleur des conséquences. Nous avons vu qu'il existait aujourd'hui une instabilité chronique des représentations mais aussi une incapacité toujours plus grande des outils usuels à les produire de manière à permettre l'action dans les situations. Dès lors, la question des modes d'action à mettre en œuvre dans les situations devient moins triviale que dans un environnement stabilisé. Pour analyser les modes d'action en gestion des risques, nous allons tout d'abord chercher à en décrire les pratiques courantes dans les organisations. Nous verrons en ce sens qu'il existe une focalisation extrême sur la notion d'évènement qui fonde ainsi l'ensemble des représentations existantes des risques dans les situations (1.1). Nous montrerons ensuite que cette dictature de l'évènement comme objet pour la gestion des risques nous permet de dresser une typologie des modes d'action à risques selon les représentations dressées des situations en question (1.2). Nous verrons, enfin, les limites théoriques et pratiques que peut receler l'approche dominante par les évènements. Il s'agira alors de confronter les pratiques en gestion des risques aux problèmes liés à la représentation des situations que nous avons déjà évoquées (1.3).

1.1 L'EVENEMENT DANS LA GESTION DES RISQUES

Traditionnellement, la gestion des risques était l'apanage des ingénieurs. Ceux-ci construisent des savoirs techniques fondés sur une évaluation multiple d'évènements probables. Lorsque ces évènements sont qualifiés d'inacceptables parce que dépassant un certain seuil de probabilité d'occurrence et un niveau de conséquences données, les ingénieurs installent des routines organisationnelles (systèmes de règles) et des dispositifs techniques (Equipement de Protection Individuel, par exemple) visant à « réduire » les risques considérés. Cependant, nous sommes ici dans une démarche « quasi-positiviste » – terme emprunté à Romain Laufer (Laufer, 1993) – où il faut

supposer que le risque existe et soit mesurable, pour pouvoir l'identifier et l'évaluer (méthodes AZOP, IDER, par exemple) puis le maîtriser en élaborant des outils de gestion techniques ou organisationnels. Il est communément admis dans les méthodologies de gestion des risques (manuels de gestion des risques ou recommandation de consultants en gestion des risques) que l'on peut définir quatre modes d'action en gestion des risques qui correspondent à quatre grands types d'évaluation des évènements.

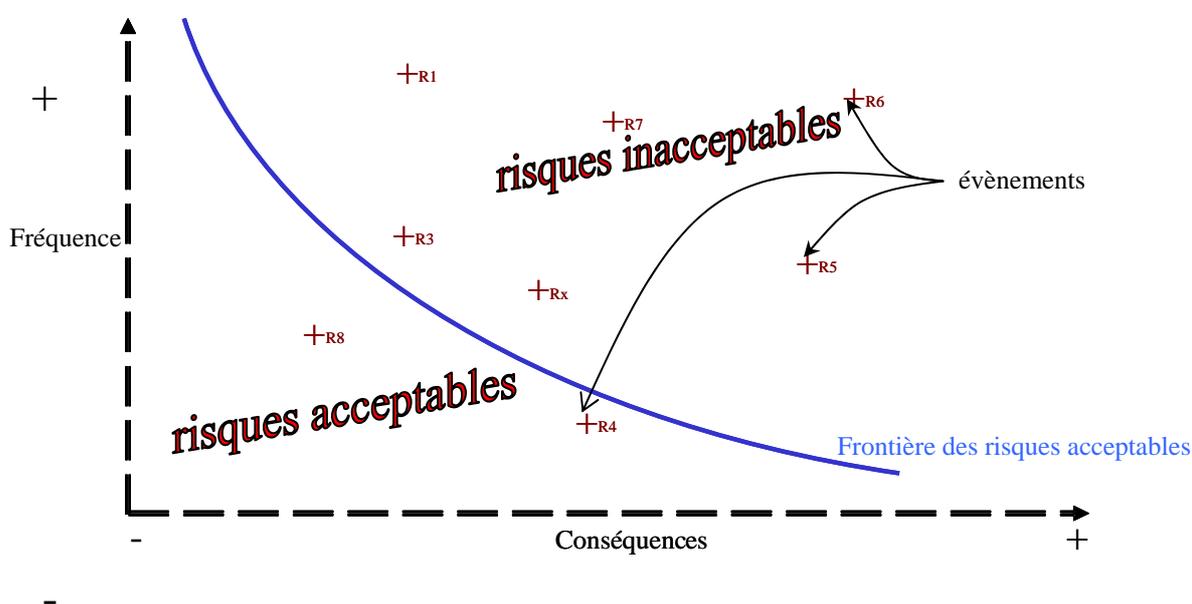


Figure 5 : représentation traditionnelle des risques dans l'espace probabilités/conséquences

Les risques à faible probabilité d'occurrence et criticité faible, situés dans le quart nord-ouest du graphique, requièrent de la part des acteurs une tolérance et de ce fait ne feront pas l'objet d'une gestion particulière. Les évènements concernés font partie de la zone des risques acceptables et donc ne donnent pas lieu à des actions correctrices ou protectrices. Les risques à probabilité et à criticité moyenne – c'est-à-dire proche du centre de la frontière d'acceptabilité des risques – demandent, au contraire, un ensemble d'actions de la part du gestionnaire des risques. Ces évènements doivent être traités en menant d'une part des actions de prévention qui consistent à faire chuter la probabilité d'occurrence et d'autre part des actions de protection qui cherchent à limiter la criticité

du risque. Mettre une rampe le long d’escalier est une action de prévention car elle vise à réduire le risque de chute des opérateurs. Le port du casque de protection ainsi que le port d’Equipements de Protection Individuels résulte d’une démarche de protection qui visera alors à réduire la gravité d’un choc sur la tête de l’opérateur.

Viennent encore les risques à faible probabilité d’occurrence et à forte criticité. Ces risques relèvent en général de compétences spécifiques que l’organisation elle-même ne peut posséder qu’avec un fort investissement. Dès lors, il est souvent conseillé de transférer le traitement de ces risques à des organisations spécialisées. Le traitement des flocages à l’amiante fait parti de ces risques qui nécessite un transfert vers l’extérieur de l’organisation. Enfin, nous trouvons les risques à criticité et à probabilité fortes. Personne ne peut prendre de tels risques et les actions menés pour les traiter doivent chercher à leur mettre un terme – terminer.

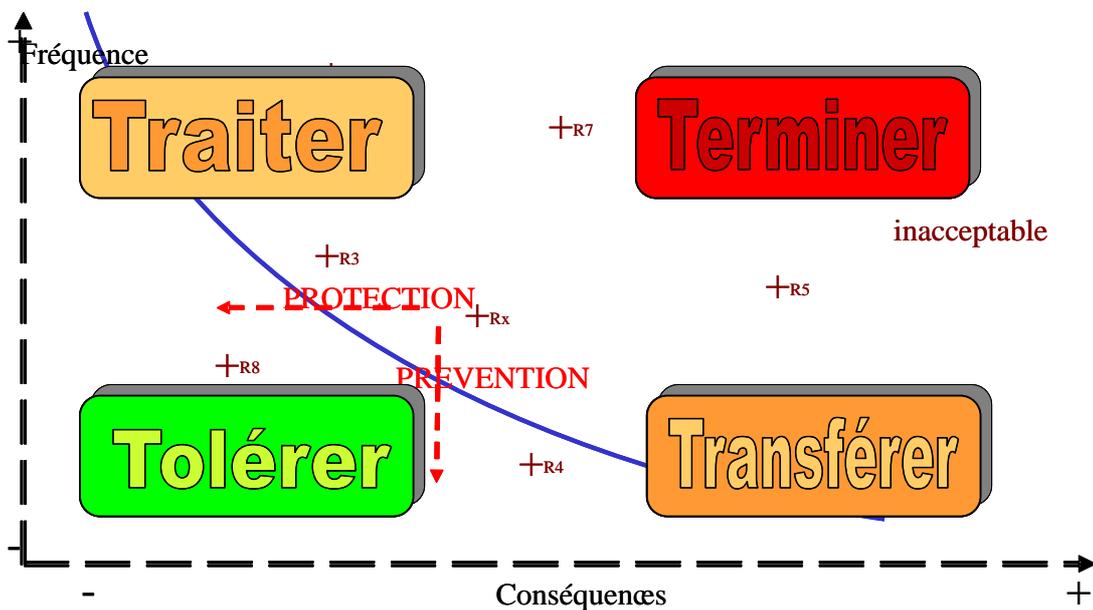


Figure 6 : modes d'action en gestion des risques selon le type des évènements considérés

Si ce modèle est celui qui prévaut dans la plupart des installations industrielles, il n'en oblige pas moins à décréter la frontière entre des risques qui semblent acceptables ou non. Or, les risques sont rarement aussi bien définis et s'ils l'étaient, nous avons vu que l'acceptabilité des situations à risques elle aussi restait incertaine. Mais nous allons voir maintenant que cette approche masque toute une série de situations mal définies et qui mettent en échec ce type de gestion des risques.

1.2 DES MODES D'ACTION COLLECTIVE EN RAPPORT AVEC LES REPRESENTATIONS DES SITUATIONS A RISQUES

Nous avons vu précédemment que les situations à risques pouvaient être caractérisées selon deux axes qui découlent de la construction de représentations de la situation par les acteurs. Le premier consistait à classer les situations selon la capacité des acteurs à disposer d'actions leur permettant d'agir en vue de modifier la situation initiale et lui enlever ainsi son potentiel de danger. Plus précisément, les situations peuvent être classées selon que les acteurs possèdent des outils – ou ont les capacités de les élaborer – capables de générer des représentations permettant la réduction des risques de la situation.

Le second, rapportait la situation à risques à la perception que les acteurs pouvaient en avoir en les classant selon leur degré d'acceptabilité, avec toutes les imprécisions de la notion, c'est-à-dire à la capacité qu'auraient les acteurs à générer des systèmes de règles isomorphes à la phénoménologie issue de la situation.

Pour décrire des modes d'action en gestion des situations à risques, il est intéressant de rapprocher à la fois ces moyens d'actions et la perception des situations que peuvent avoir les acteurs. Ainsi, il nous sera possible de faire émerger une relation de contingence entre le type de représentations des situations considérées et les moyens d'actions disponibles au sein de ces situations. Les couples représentations et moyens d'action réunis dans le tableau suivant permettent de faire apparaître quatre postures possibles des acteurs en termes d'action relatives à ces couples perception/moyens.

	Situation à risques acceptable	Situation à risques inacceptable
Situation à risques gérable	On ne fait rien.	Gestion traditionnelle des risques. Ex : méthodes AZOP, IDER, utilisation d'EPI, etc...
Situation à risques ingérable	C'est la nature. On ne fait rien. Fatalité, ex : maladie incurable	risque majeur (Laufer) ou contradiction majeure dans la société

Tableau 2 : typologie des situations à risques et des modes d'action en gestion des risques

Nous verrons dans un premier temps, que si les acteurs se trouvent dans une situation à risques gérables et acceptables, alors ils peuvent expérimenter le confort d'une action régulée (1.2.1). Dans un second temps, nous nous intéresserons à des situation tout aussi confortable, celle où les acteurs se trouvent dans des situations à risques gérables mais inacceptables, c'est-à-dire le champ de la gestion traditionnelle des risques (1.2.2). Nous observerons ensuite, le cas de situations qui se révèlent acceptables parce que les acteurs n'ont pas de moyen pour agir quant au risques de la situation (1.2.3). Et nous analyserons ensuite des situations qui se révèlent très problématiques pour la gestion des risques aujourd'hui, car elles deviennent de plus en plus courantes et mettent à mal la construction des représentations des situations par les acteurs (1.2.4).

1.2.1 Les situations gérables et acceptables ou le plaisir de l'action par rapport aux règles

Considérons tout d'abord les cas de situations à risques gérables que l'on croiserait avec les situations à risques acceptables. Il existe des moyens d'actions sur les situations puisque celles-ci sont gérables. Cependant, les situations sont considérées comme acceptables. De ce fait, les acteurs devront assumer la charge due à la réalisation des dommages dans la situation. En cela, les acteurs prennent leurs responsabilités quant à ce qui pourrait se passer dans la situation. Lorsque l'on se promène à pied dans une ville, on accepte de courir le risque d'être écrasé, car nous évoluons dans une situation à

risques gérable au sens où il existe des règles de circulation, de limitation de vitesse, etc... On peut donc voir dans cet exemple que la situation comporte des risques mais que la configuration de la situation elle-même permet d'en prendre la responsabilité plutôt que de rester enfermé chez soi. Ici c'est donc le système de règles qui guide l'action et qui la permet au sens où il définit les responsabilités et régule les activités des acteurs. La représentation que l'on peut construire de la situation est alors primordiale pour le déclenchement de l'action. En effet, on pourra observer de nombreuses différences entre les organisations. Ainsi, on peut observer qu'une entreprise spécialisée dans le déflocage de l'amiante n'aura pas la même représentation d'une situation gérable ou même acceptable qu'une entreprise spécialisée dans la fabrication de voitures. Dès lors, la description de semblables types de modes d'action en gestion des risques ne pourra qu'être contingente aux situations à risques considérées.

1.2.2 Les situations gérables et inacceptables : le champ de la gestion traditionnelle des risques

Considérons pour commencer le cas d'un évènement dont on sait en déterminer à la fois la fréquence et la gravité, on dispose d'un résultat qu'il convient de modifier afin d'éviter sa réalisation. Prenons un exemple. Dans la plupart des usines, on identifie comme assez probable le fait qu'un objet ou un homme chute d'un niveau supérieur sur un autre acteur. La situation qui met en présence à la fois un travail en hauteur susceptible de faire chuter des objets et un travail en contrebas, porte en elle-même le risque que cet objet ou cet individu tombe sur la tête d'un des acteurs évoluant au niveau en dessous. Deux solutions s'offrent au gestionnaire des risques à ce stade ainsi qu'une option impossible. Le gestionnaire des risques pourra éviter de réaliser les actions menées en hauteur pour éviter la chute d'objets. On voit bien que cette solution n'est pas viable si la conception de l'installation n'a pas prévu cette éventualité. Ensuite, le gestionnaire des risques pourra, par exemple, placer des rambardes de sécurité qui permettront de limiter les risques de chute d'objet ou d'individu. Gère-t-on directement les risques ici ? On dirait plutôt que le gestionnaire cherche en fait à modifier les

conditions à travers lesquelles les acteurs évoluent. En ce sens il tente de modifier leur situation. La résultante de cette action qu'on qualifiera plus tard, de prévention, sera une baisse de la probabilité d'occurrence de risque de chute d'objets. Enfin, si le gestionnaire des risques impose le port d'un casque de sécurité, cela entraînera une modification de la situation de telle manière à réduire la gravité d'une chute d'objets sur la tête des acteurs en contrebas. Là encore, on ne réduit pas l'évènement lui-même mais l'une des composantes du risque qui est une résultante de la représentation de la situation. Ce que le gestionnaire des risques gère sont donc les paramètres de la situation et ses interdépendances avec les actions menées par les agents qui y évoluent.

1.2.3 Les situations ingérables et la relativité de l'acceptabilité au regard de l'inexistence de moyens d'actions dans la situation

Si la situation considérée est qualifiée d'ingérable et d'acceptable, c'est que l'acteur ou le groupe d'acteur fait face à la fatalité. En effet, il ne dispose d'aucun moyen pour faire infléchir la situation. Il se trouve démuné et subira la situation. Il s'agit d'une situation à risque ayant une composante externe importante au sens d'Amalberti (Amalberti, 1996). Dans ce cas, la situation devient acceptable par le fait qu'on ne peut en refuser l'augure et qu'on doit donc se plier à supporter les dommages qui peuvent en résulter. Les maladies incurables peuvent être classées dans ce type de situation au sens où elles trouvent leur place dans les situations à risques de mort et que les acteurs subissent plutôt qu'ils n'agissent dans de telles situations puisque leurs moyens d'action n'existent pas par définition. On voit à nouveau que c'est la situation qui domine l'action dans cette classe de situation. Il semblerait donc que dès qu'il accepte une situation à risques, l'acteur adopte une posture subie face à elle.

Dans cette classe de situation, il est une question essentielle pour les acteurs. Est-on bien dans une situation où l'on ne dispose pas de moyens d'action dans la situation ? Peut-on être bien sûr que tout ce qui a été possible a bien été mis en œuvre ? Cette frontière entre ce qui est gérable et ce qui ne l'est pas induit de manière directe le caractère acceptable de la situation. Pour Laufer, cette question doit pouvoir être réglée

par la référence au système de légitimité de la société (Laufer, 1993). Or, aujourd'hui, la crise des représentations dans le système rationnel-légal qui prévaut dans nos sociétés modernes induisent des perturbations dans la détermination de ce qui est gérable (culture) de ce qui ne l'est pas (nature). C'est dans ce type de situations où il semble que l'on ne puisse agir, que la question de la construction des représentations est essentielle puisqu'elle permettra de dégager ou au contraire d'engager la responsabilité des acteurs en état d'agir.

1.2.4 Les situations ingérables et inacceptables : le lieu de la crise de la représentation et de l'action collective

Intéressons nous maintenant aux situations à risques qui sont à la fois ingérables et inacceptables. Ces situations plongent les acteurs dans une crise de la représentation. En effet, nous sommes dans des situations où les moyens d'action restent à concevoir, alors même que celles-ci doivent être refusées par les acteurs. Nous sommes dans le cas de situations mal connues dont personne ne peut prendre la responsabilité alors même que les rapports à l'action existent. Ce sont des situations qui sont sujettes au « risque majeur », selon le terme de Laufer (Laufer, 1993) : la légitimité de la société est engagée, car les fondements même de la représentation ont disparu. Dans ces risques, on ne peut dissocier l'action de la situation. Dès lors les systèmes de règles s'effondrent, ainsi que les modes de coordination et d'action collective dont disposent les acteurs. Ainsi, Laufer donne-t-il l'exemple du tremblement de terre en zone urbaine. Celui-ci peut être considéré comme un risque naturel, mais lorsque la ville est située sur une zone de faille sujette à des mouvements tectoniques importants, le fait de continuer à construire des bâtiments de grande hauteur peut laisser songeur.

Ces situations sont caractérisées par le fait que si le risque se réalise alors les acteurs ne pourront prendre référence aux normes établies car ces situations à risques dépassent toute limite ou mesure. Les systèmes de représentations volent en éclat et les acteurs font face à une situation qui ne trouve pas d'expression. Les situations à risques ne pourront être circonscrites au seul émetteur de l'évènement, mais diffuseront sur une grande partie de la population. Ainsi l'accident de Tchernobyl a-t-il contaminé une zone

importante autour de la ville et ceci de façon durable. L'accident révèle alors une faille au système de règles et donc montre les limites du système de représentations.

Les modalités de l'action sont difficiles à discuter *a priori* dans de telles situations. Elles restent à être conçues. Or, selon Laufer la première tâche de gestion de ces situations est de les nommer afin d'en faire des objets de gouvernement. Lorsqu'on désigne par « culture d'OGM » les plantations de maïs transgénique on favorise la conception d'outils visant à la réduction de ces situations à des situations à risques gérables qui pourraient, donc, en devenir acceptables. Ici l'action est donc à concevoir parallèlement à la situation à risque elle-même et non plus comme précédemment dépendante de la situation.

1.3 LES LIMITES DE L'APPROCHE DES RISQUES PAR L'EVENEMENT

Nous avons vu que les modes d'action en gestion des risques étaient principalement fondés autour de la mise en action de la notion d'évènement dont il faut déterminer la probabilité d'occurrence et l'ampleur des conséquences pour en juger de l'acceptabilité. Nous avons vu aussi que les représentations construites de ces événements dépendaient principalement de la nature des outils utilisés pour les décrire. Nous ne nous sommes pas encore interrogés sur la nature des relations qui existent entre les représentations et la réalité des risques. Si les situations à risques, que nous décrivons à l'aide d'attributs de l'évènement tels que la probabilité d'occurrence et une évaluation des conséquences, se révélaient être toute autre chose ? Nous allons voir dans un premier temps que la représentation communément admise des situations à risques pose problème quand il s'agit de mettre en œuvre des actions collectives (1.3.1). Nous proposerons ensuite une représentation alternative des situations à risques permettant de prendre en compte des aspects utiles mais trop souvent oubliés dans les approches traditionnelles de la gestion des risques (1.3.2). De là, nous verrons enfin quels peuvent être les quelques enseignements et pistes de recherche ouverte par la crise des représentations de l'action collective (1.3.3).

1.3.1 Une topologie des risques qui trompe les acteurs dans l'action collective

Comme nous l'avons déjà noté, la première tâche de gestion des situations à risques est de chercher à qualifier ceux-ci en évaluant la probabilité d'occurrence ainsi qu'en mesurant l'impact. De cela, on peut tirer ce qu'on appelle usuellement une cartographie des risques. On représentera les risques qui émaillent la situation dans un graphique à deux dimensions correspondant respectivement à la mesure de l'aléa en termes de probabilité et à la mesure des conséquences de l'évènement. De ce fait on considère que l'information est parfaite et que les risques qualifiés de non acceptables sont soit gérés, soit laissés à l'écart ou évités mais acceptés comme fatalité. On se situe alors dans un cadre déterministe où la question de l'action pour contrecarrer les risques est supposée résolue malgré la nature aléatoire des évènements considérés. On peut envisager cette cartographie des risques comme une topologie de gruyère où le fromage serait les zones maîtrisées ou maîtrisables et les trous, les zones d'incertitudes. Finalement, la représentation commune des situations à risques permet de distinguer les risques maîtrisables ou évitables des risques moins connus, qui ne donnent pas lieu directement à des modes d'action particuliers. De là, la situation d'un point de vue global, concernant aussi les acteurs qui y évoluent, dégagera un niveau d'acceptabilité en ce qui concerne le couple probabilité/conséquences. Chaque situation envisagée comme non acceptable sera alors traitée de telle manière à ramener ses attributs dans la zone des situations à risques acceptables.

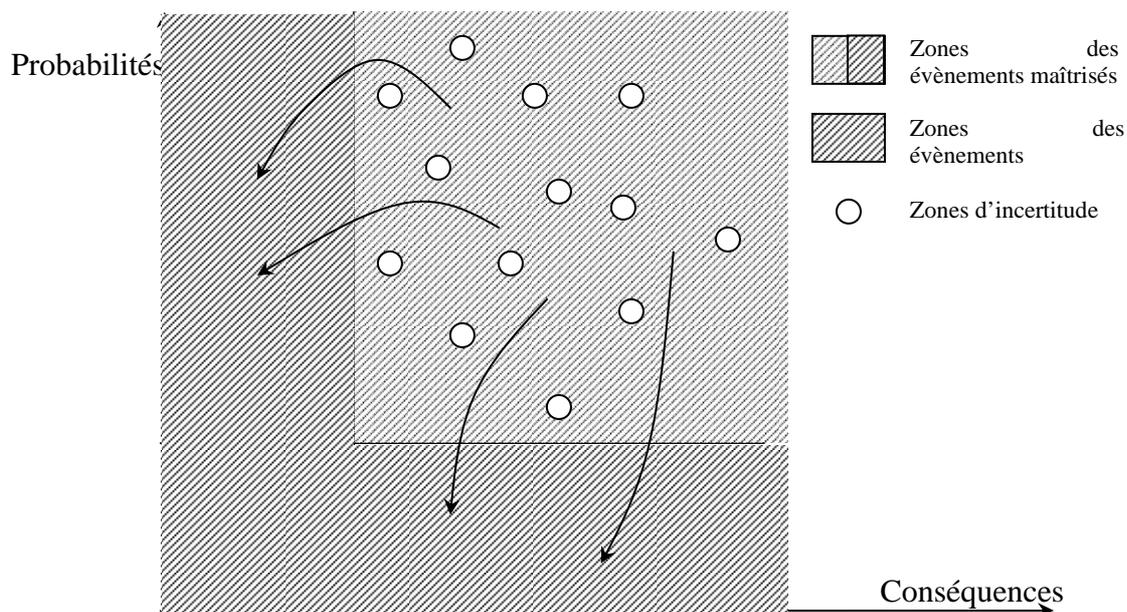


Figure 7 : modèle topologique traditionnel des risques : une représentation des risques en gruyère

L'ambiguïté d'un tel modèle réside dans ses fondements épistémologiques quasi-positivistes. La situation présente des informations qui acquièrent du sens par la science, et qui peut alors développer des outils de gestion des risques adaptés. Or, on suppose ainsi que tous les risques peuvent être connus et donc maîtrisés. Les acteurs, selon (Laufer, 1993), « se comporte(nt) comme si le monde était modélisable et l'incertitude maîtrisable » (p 12). C'est-à-dire que les acteurs agissent comme s'ils étaient aux prises avec des situations à risques, et non d'incertitude. Or, l'évaluation des situations réelles montre que l'incertitude est souvent beaucoup plus répandue, que ne veut bien le faire apparaître le modèle précédent. Nous avons vu que le langage ne permettait pas d'atteindre le niveau de représentation nécessaire pour atteindre l'exhaustivité qui permettrait de se mettre à l'abri de tous les risques. La représentation des événements risqués qu'adopte la gestion traditionnelle des risques masque en effet, les situations d'incertitude. Ne sont pas pris en compte les événements qui sont imparfaitement tangibles ou sensibles et dont on ne peut évaluer la fréquence d'occurrence. Un événement comme le crash d'un avion de ligne sur un gratte-ciel, s'il peut avoir été prévu par les concepteurs de l'immeuble, peut provoquer des réactions en chaîne qui

n'auront pas pu être prises en compte et qui, comme au World Trade Center en septembre 2001, ont fait s'effondrer les Twin Towers. On assiste dans ce cas à une déconnection entre l'évènement et ses attributs en terme de risques. Les conséquences directes du crash étant sans commune mesure avec les règles de conception adoptées pour la fabrication de ces bâtiments. Un système de règles traditionnel permet de faire face à un ensemble d'évènements bien identifiés, mais laisse donc à l'écart les évènements, qui ont une qualification et une évaluation incertaine. Pour en apprécier la complexité, il nous faut tenter de repenser le modèle précédent.

1.3.2 Le « modèle du gruyère inversé » : proposition d'une topologie pour penser différemment les risques

Nous avons observé que le modèle précédent ne tenait que très partiellement compte de la part d'incertitude incluse dans les situations étudiées. Une manière de la prendre en compte serait d'ajouter des dimensions inexistantes dans le modèle précédent à l'objet risque. Ainsi, on peut ajouter les dimensions liées à l'intentionnalité des actions ou à son degré de dangerosité, entre autres. Rajouter des dimensions à ces évènements qui interviennent ou sont susceptibles d'intervenir dans les situations, contribue au fait de faire perdre le sens à la notion de distance algébrique dans l'espace des probabilités et des conséquences. Il en résulte que deux évènements, en apparence très proches dans le modèle précédent, peuvent en fait se révéler très éloignés les uns des autres et inversement. Plus encore, certains évènements qui pouvaient sembler fort proches d'évènements acceptables dans des situations à risques gérables peuvent d'un coup se révéler parfaitement inacceptables ou ingérables. Repenser les situations à risques consistera dès lors à manager les représentations des risques (Laufer, 1993), et de ce fait à réviser la topologie que l'on dresse habituellement des évènements dans ces situations.

Pour représenter cette nouvelle topologie, il nous faut considérer des évènements formant des archipels de maîtrise autour desquels se trouvent de grandes zones partiellement connues mais régies par l'incertitude. Les distances algébriques entre les évènements sont inconnues a priori par les acteurs, qui n'en perçoivent la mesure qu'une fois l'évènement réalisé. Il résulte de cela qu'entre des évènements bien connus

et situés dans la zone des risques acceptables et d'autres évènements qui en semble proches dans les deux dimensions considérées habituellement, il peut y avoir une distance très importante et faire sortir ainsi les évènements de la zone d'acceptabilité. Par ailleurs d'autres évènements qui pouvaient paraître plus lointains, selon les deux dimensions primaires, peuvent se révéler, dans une approche multi variée, beaucoup plus proches des évènements acceptables. En ce cas, par rapprochement ou plutôt par contagion, les acteurs ramèneront ces évènements à de l'acceptable. Nous envisageons ainsi une topologie des situations à risques où l'incertitude serait la situation normale et le risque maîtrisé ou maîtrisable l'exception. Si l'on représente ce modèle dans les deux dimensions initiales on obtiendrait quelque chose comme ce qui suit : un modèle où l'incertitude ne serait plus représentée comme les trous du gruyère mais par le fromage lui-même.

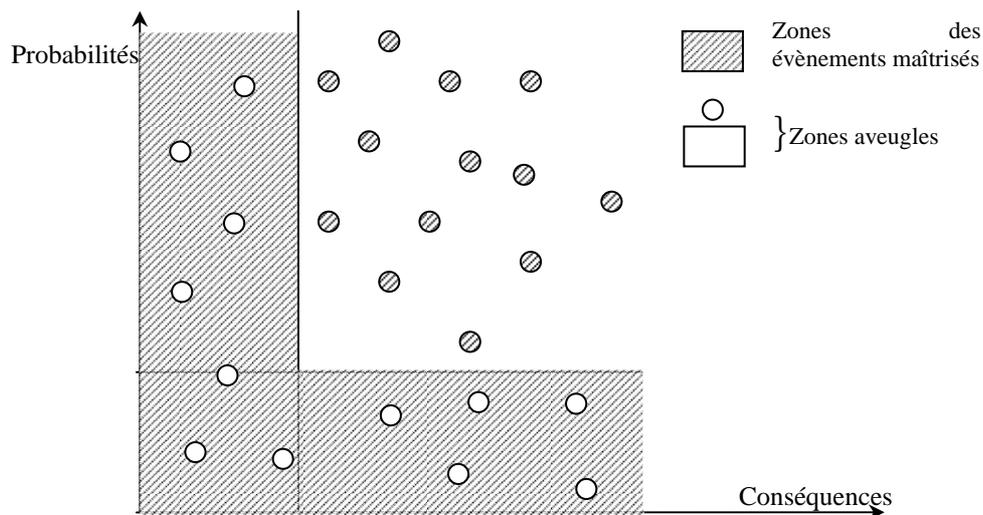


Figure 8 : modèle topologique des risques en « gruyère inversé »

Ce modèle n'est pas sans rappeler le modèle systémique de Perrow qui conclut à l'inéluctabilité d'un accident qu'il désignera de « normal » et résultant de couplages inattendus intervenants dans le système technique considéré (Perrow, 1984). Ici les couplages inattendus résultent de l'absence de prise en compte de dimensions

essentielles dans la définition des situations qui rapprochent ou éloignent les évènements nouveaux ou mal connus des évènements usuels. Or, ce que démontre Perrow, c'est que les acteurs ne peuvent du fait de leurs capacités cognitives limitées, prendre en compte l'intégralité de la complexité du système technique. Dès lors, ceux-ci ne peuvent appréhender l'intégralité des dimensions des évènements et des situations considérées. Le modèle des risques fondé sur la notion d'évènement pose donc un problème de représentations pour les acteurs. Le paradigme qui pousse les acteurs à fonder leurs représentations sur les notions de probabilités ou de conséquences sont sujets à faire face à des évènements ou des situations qu'ils ne seront pas en mesure d'exprimer et qui les contraindra à l'inaction.

1.3.3 Quelques enseignements et conséquences de la crise de la représentation

La crise de la représentation entraîne la production de deux limites des systèmes de gestion des risques. Une première limite de l'approche par les évènements est qu'aucune stratégie d'actions ne peut être élaborée en gestion des risques du moment que ceux-ci ne sont pas qualifiés, ni évalués. En effet, si les conséquences d'un évènement ne sont pas clairement définies ou si les conséquences ne sont pas liées directement à un évènement, alors mettre en place des outils pour permettre d'éviter que ces conséquences se réalisent est difficile. L'un des modes d'action en gestion des risques consiste à prévenir des conséquences néfastes d'évènements. Or, comment prévenir une conséquence dont on ne sait pas comment elle est produite et dont la chaîne de causalité n'est pas claire ou perceptible en l'état par les acteurs. Les actions en gestion des risques peuvent être menées, si les évènements auxquels ils font référence ont une fréquence bien définie ou encore des conséquences claires. Or, la stratégie de recherche des connaissances manquantes sur l'environnement n'est pas donnée. Les chaînes de causalités sont incertaines et nécessitent une construction pour devenir tangibles. Dès lors, une construction des représentations des évènements est donc nécessaire à la qualification des risques. Or, de nombreux évènements échappent à cette logique quasi-positiviste de qualification.

Une deuxième limite à l'approche par les événements réside dans le fait que si les modes d'action sont donnés, comme la prévention ou la protection, les actions à mener elles, ne sont pas fournies par le modèle traditionnel. En effet, les actions n'y ont pas leur place ou seulement comme produisant des événements ayant une fréquence et des conséquences mesurables. Lorsque des événements émergents apparaissent, les représentations évoluent afin de les prendre en compte et de les traduire dans les systèmes de règles qui s'en trouvent modifiés. Des interactions inattendues dans les systèmes de représentations peuvent alors remettre en cause la validité du modèle traditionnel de l'événement. On se trouve face à une crise de la représentation.

Nous allons voir maintenant que ces limites de la gestion des risques par événement ébranlent la formulation collective de la notion d'acceptabilité des risques qui est fondatrice dans l'amorçage d'actions en vue de maîtriser les risques. Nous allons donc, tout d'abord, tenter de donner une définition de la notion d'acceptabilité en relation avec la notion de risques. Puis nous verrons en quoi les perturbations et la remise en cause des modes de représentations des risques peuvent en brouiller la mesure.